



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24.09.2019

**KERING S'ENGAGE À LA NEUTRALITÉ CARBONE
À L'ECHELLE DE L'ENSEMBLE DU GROUPE**

Kering annonce aujourd'hui la neutralité carbone de l'ensemble des activités du groupe¹ et de sa chaîne d'approvisionnement. Franchissant un nouveau pas dans son engagement de long terme en faveur du développement durable, le Groupe compensera ses émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES), à dater de celles de l'année 2018, en sus de tous les efforts déjà engagés, d'abord pour les éviter, et ensuite pour les réduire.

L'engagement de Kering s'inscrit ainsi dans la continuité de son programme de compensation annuelle lancé en 2011, qui intégrait initialement les scopes 1 et 2 du Greenhouse Gas Protocol². Depuis, Kering s'est appuyé sur son outil pionnier, l'EP&L (*Environmental Profit and Loss account*, ou Compte de Résultat Environnemental)³, pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) du groupe au point de départ de la chaîne d'approvisionnement, là où les matières premières sont créées. Ces données exhaustives ont permis aux Maisons du Groupe de mettre en place des initiatives adaptées spécifiquement à leur chaîne d'approvisionnement et des programmes d'efficacité énergétique pour éviter ou à défaut réduire effectivement les émissions. En outre, Kering s'est fixé l'objectif – basé sur des données scientifiques et certifié par l'initiative *Science-Based Targets* (SBT) - de réduire de 50 % toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités propres et à sa chaîne d'approvisionnement externe d'ici à 2025 (par rapport à 2015). Plusieurs initiatives clés en matière de développement durable soutiennent déjà cet objectif, notamment :

- La mise en œuvre des Standards Kering relatifs aux matières premières et aux processus de fabrication, qui exposent les bonnes pratiques et les exigences environnementales du Groupe ; cela représente plus de 20 % de l'objectif total certifié SBT de réduction de l'empreinte environnementale du Groupe.
- Le lancement de programmes d'efficacité énergétique au sein des activités du Groupe, qui ont permis de réduire de 30 % l'intensité carbone de ses boutiques depuis 2015.
- L'accélération du déploiement des énergies renouvelables pour réaliser l'objectif du Groupe d'utiliser 100 % d'énergies renouvelables dans plus de sept pays, 77 % en Europe et 67 % pour l'ensemble des activités du Groupe actuellement comptabilisées dans les scopes 1 et 2 du GHG Protocol.
- L'adoption de programmes clés d'amélioration de l'efficacité des procédés de fabrication et d'innovation, tels que *Clean by Design* pour les manufactures de textile, qui permet de réduire de 12 % les émissions annuelles de CO₂.
- Des collaborations avec les pairs pour soutenir les efforts et solutions permettant de décarboner le secteur de la mode dans le cadre du Fashion Pact.⁴

En parallèle des efforts déployés prioritairement par le Groupe pour éviter et réduire son empreinte environnementale tout au long de la chaîne d'approvisionnement, Kering compense désormais toutes



les émissions annuelles résiduelles comptabilisées dans le scope 3 du GHG Protocol. Pour l'année 2018, et comme indiqué dans les résultats de l'EP&L, le Groupe devra compenser environ 2,4 millions de tonnes⁵ d'équivalent CO₂. Kering poursuivra son programme de compensation carbone par le biais de projets REDD+ certifiés, qui permettent de préserver les forêts critiques et la biodiversité, mais aussi entretiennent les moyens de subsistance des populations locales. Kering s'attache à préserver la biodiversité depuis de nombreuses années et les compensations réalisées pour l'année 2018 correspondront à près de 2 millions d'hectares de forêts importantes dans le monde. Les forêts agissent comme des puits de carbone. Leur protection facilite donc l'absorption du carbone présent dans l'atmosphère et contribue à atténuer les effets du changement climatique.

« Face à l'urgence du changement climatique, il n'est plus possible d'attendre pour agir concrètement. Nous devons tous accélérer nos efforts en tant qu'entreprises et assumer la responsabilité de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre que nous générons. Kering s'engage à devenir totalement neutre en carbone à l'échelle du groupe sur l'ensemble de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. En parallèle des efforts déployés pour éviter ou réduire nos émissions de CO₂ afin de réaliser notre objectif carbone fondé sur des critères SBT, nous allons compenser nos émissions résiduelles tout en soutenant la préservation des forêts critiques et de la biodiversité dans le monde, » a déclaré François-Henri Pinault, Président-Directeur général de Kering.

À propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie, la Joaillerie et l'Horlogerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, DoDo, Qeelin, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux, ainsi que Kering Eyewear. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2018, Kering comptait près de 35 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires retraité de 13,7 milliards d'euros.

Contact presse

Emmanuelle Picard-Deyme

+ 33 (0)1 45 64 61 87

emmanuelle.picard-deyme@kering.com

www.kering.com

Twitter : @KeringGroup

LinkedIn : Kering

Instagram : @kering_official

YouTube : KeringGroup

¹ Cet engagement inclut l'objectif de neutralité carbone déjà atteint par Gucci et annoncé le 12 septembre 2019.

² Le Greenhouse Gas (GHG) Protocol désigne un standard de comptabilité international pour les émissions de gaz à effet de serre (GES). Conformément au GHG Protocol, les émissions de scope 1 sont des émissions directes provenant des sources détenues ou contrôlées par la société. Les émissions de scope 2 sont des émissions indirectes provenant de la production d'énergie importée. Les émissions de scope 3 désignent toutes les émissions indirectement produites et qui ne sont pas comptabilisées dans le scope 2. Ces émissions sont liées à la chaîne de valeur de la société déclarante, et incluent les émissions générées en amont et en aval.

³ Mis en place par Kering, l'EP&L mesure les émissions de carbone, la consommation d'eau, la pollution de l'air et de l'eau, l'utilisation des sols et la production de déchets liées aux activités du Groupe et tout au long de la chaîne d'approvisionnement, puis calcule le coût social de ces impacts environnementaux.

⁴ Le président français Emmanuel Macron a confié au Président-Directeur général de Kering, François-Henri Pinault, la mission de mobiliser les principaux acteurs de la mode et du textile dans le but de définir – et de s'engager à atteindre ensemble – des objectifs concrets pour réduire l'impact environnemental de leur secteur dans trois domaines clés : le climat, la biodiversité et les océans. De cette réunion est né le Fashion Pact, un accord environnemental auquel 32 entreprises mondiales du secteur de la mode et du textile ont adhéré dans un élan historique. Le Fashion Pact a été présenté lors du G7 qui s'est tenu à Biarritz le 26 août 2019.

⁵ Ces données incluent 1,4 million de tonnes d'équivalent de CO₂ déjà compensées par Gucci pour l'année 2018.